

quartier « nord » de la ville, un quartier difficile pour les policiers car habité par des citoyens largement défavorisés sur le plan économique et où la « drogue dure » circulait et circule toujours largement. Cette brigade était constituée de policiers aguerris et spécialisés dans les interventions hautement délicates et dangereuses en matière de prévention et de répression du trafic de drogue. Comme le mentionne l'éditeur du livre : « Il est logique que le brigadier Sébastien Soulé rejoigne la bac nord au début des années 2000, car c'est un policier décoré, exemplaire et très bien noté ». Sa carrière, sa réputation et celles de ses collègues ont basculé lorsque le scandale a éclaté en 2012 et... durera jusqu'en 2022. Selon la couverture médiatique de l'époque, « ces flics seraient des ripoux, poursuivis pour trafic de drogue et racket ». Le terme « ripoux », comme on le sait, fait référence à la corruption de certains policiers, de « mauvais policiers » dira-t-on en langage populaire.

En 2012, Sébastien Soulé et treize de ses collègues seront accusés de trafic. Soulé lui-même et quelques-uns des collègues accusés se retrouveront en « garde à vue » (en détention provisoire) pendant trois mois en prison, dans une prison située entre Marseille et Aix-en-Provence, la prison de Luynes. Par coïncidence, je connais personnellement cette prison. En effet, à quelques occasions

par le passé j'ai été invité à l'Institut de sciences pénales et de criminologie (ISPEC) de l'Université d'Aix-Marseille et j'ai fait quelques séjours « évidemment professionnels » dans cette prison.

Il faudra dix ans pour que Sébastien Soulé soit finalement innocenté. Dix longues années qui ont broyé et détruit en partie sa vie, même s'il s'en est relevé avec une résilience remarquable. Dans ce livre il raconte tout de cette affaire très médiatisée et de sa descente aux enfers. « Un témoignage exceptionnel, une vérité brutale, violente, et terriblement humaine », dira-t-on.

Ajoutons que son témoignage a inspiré le film *Bac Nord* de Cédric Jimenez, diffusé en 2022.

Tout compte fait, je dis ceci : J'ai lu au travers de ma carrière de criminologue à l'Université de Montréal une vingtaine de biographies de policiers et de membres du personnel pénitentiaire. « Jamais », je n'ai lu un témoignage aussi « bouleversant » que celui de Sébastien Soulé. « Sans flagorneries ni flatteries inutiles », j'affirme que ce témoignage est tout simplement « exemplaire et remarquable ». Je suis « élogieux mais sans être complaisant », me semble-t-il.

André Normandeau
Université de Montréal

Johane Martel, *Femmes incarcérées : inerties institutionnelles de l'emprisonnement au Canada et au Québec*

Québec, Presses de l'Université Laval, 224 pages, 2023.

Le livre *Femmes incarcérées : inertie institutionnelle dans l'emprisonnement au Canada et au Québec*, écrit par Johane Martel, explore l'« acharnement » ou la « ténacité » de l'emprisonnement des femmes au Canada. Il cherche à comprendre pourquoi l'incarcération des femmes demeure problématique, délétère

et contraire aux connaissances sur les prisons ainsi qu'aux approches sensibles au genre et au trauma. La situation difficile de la prison Leclerc, qui accueille les femmes condamnées à des peines de deux ans moins un jour dans la région de Montréal, a été le point de départ de la chercheuse qui souhaitait comprendre pourquoi les

femmes incarcérées sont condamnées « à occuper des espaces délabrés dont les hommes ne voulaient plus ? ». Le fait que cette situation soit une triste répétition de l'histoire amène l'autrice à mobiliser la théorie de la dépendance au sentier pour comprendre « l'inertie institutionnelle », c'est-à-dire le manque de changement des pratiques correctionnelles et la répétition des mêmes erreurs au fil du temps.

Le premier chapitre présente les concepts et les mécanismes des théories de la dépendance au sentier, expliquant qu'une fois un sentier tracé (une trajectoire établie, des pratiques institutionnalisées), il devient facile et naturel d'emprunter ce même chemin et qu'il est très coûteux de changer de trajectoire et cela, même lorsqu'une autre s'avérerait plus efficace. L'autrice y explique que, bien que des points charnières puissent amener une bifurcation de la trajectoire habituelle, ces opportunités de changement ne sont pas toujours saisies, comme le montrent différents exemples présentés dans le livre. Ce premier chapitre est fort instructif pour toute personne intéressée par le fonctionnement des grandes institutions (la justice, la police, les prisons, etc.), leur évolution ainsi que par la résistance au changement et les difficultés de mettre en place des réformes. En présentant également comment les sciences sociales (notamment la science politique et la sociologie) ont adapté la théorie en y ajoutant des dimensions comme les relations de pouvoir, l'agentivité, la masculinité, ce chapitre est aussi un guide intéressant pour tout chercheur souhaitant mobiliser ce cadre théorique pour expliquer l'évolution ou la stabilité de certaines pratiques de contrôle.

Le deuxième chapitre présente le terrain de recherche à l'origine de la réflexion proposée, soit des analyses documentaires de différents groupes de travail gouvernementaux, des rapports et des enquêtes, des articles de journaux publiés entre 2010 et 2022 ainsi que des entrevues auprès d'une vingtaine de femmes ayant été incarcérées. Ce chapitre, essentiel-

lement descriptif, montre également les défis d'effectuer des recherches en ou sur les prisons et auprès des personnes autochtones, constituant ainsi un intérêt pour les chercheurs dans ce domaine.

Le chapitre 3 propose une « relecture critique » de l'histoire de l'emprisonnement des femmes dans les prisons fédérales en identifiant les périodes de stabilité ainsi que les points charnières qui ont ou auraient pu constituer des déviations du sentier habituel de l'incarcération. Ce chapitre est une excellente description de l'histoire des prisons au Canada, mais ce qui le rend singulier c'est l'analyse de l'autrice qui navigue entre les faits historiques et leur interprétation à l'aide de la théorie de la dépendance au sentier. Elle accompagne le lecteur dans une analyse riche des sources d'inspiration, des mécanismes de renforcement et des points de rupture qui alimentent l'histoire des prisons. Les références aux concepts théoriques sont nombreuses, pertinentes et éclairantes pour comprendre l'histoire et la situation actuelle. Ce qui marque le lecteur c'est comment l'histoire se répète depuis la Nouvelle-France et comment les mêmes propositions de réformes et d'amélioration sont martelées depuis des années. Le chapitre permet également de comprendre pourquoi le vent de changement qui a fait du Canada un exemple souvent cité à l'international pour ses pratiques exemplaires en matière d'incarcération sensible au genre et au trauma (avec la création de choix), n'a pas permis un changement durable de l'incarcération des femmes.

Le chapitre 4 utilise la même grille d'analyse pour comprendre l'incarcération dans les prisons provinciales (peines de moins de deux ans), en se concentrant plus particulièrement sur le vécu des femmes à la prison Leclerc. Il donne la parole aux femmes qui ont connu l'incarcération et les extraits troublants nous amènent à nous demander comment une telle situation peut exister au XXI^e siècle, dans une province souvent citée en exemple pour son approche progressiste, axée sur la réinsertion sociale.

Le dernier chapitre propose d'imaginer un « scénario sans prison », tout en rappelant que l'ouvrage n'a pas de conclusion définitive puisque l'avenir est à construire. Après avoir présenté quelques avenues possibles pour améliorer la situation actuelle, notamment les difficiles conditions à la prison Leclerc, l'auteur explique que le sentier déjà tracé reste la voie la plus probable. En effet, bien que l'approche plus novatrice de construire des infrastructures qui ne soient pas des prisons (comme des appartements satellites ou des centres de traitement) pour accueillir les femmes condamnées à des courtes peines ait été maintes fois proposée, il n'est pas certain que l'organisation correctionnelle, ni même la société, soient prêtes pour cette transformation. Si jusqu'ici les initiatives des ex-détenues et des organismes de défense des droits n'ont pas réussi à faire changer la situation du Leclerc, on peut se demander si les différentes actions collectives contre certaines pratiques (fouilles, isolement cellulaire, ou encore de détention avant jugement) réussiront à provoquer davantage de changement. Le chapitre se termine par une question

de l'auteur qui se demande s'il faudra un effet « George Floyd » pour ébranler l'opinion publique et faire en sorte que non seulement elle s'indigne de la situation actuelle des femmes incarcérées, mais qu'elle « ordonne » un changement.

En conclusion, cet ouvrage réussit à apporter de nouvelles réponses à une question traditionnelle et classique de la criminologie, soit le maintien de la prison malgré les preuves concrètes de ses échecs. Si plusieurs ouvrages avaient abordé la nécessité, le succès ou le maintien de la prison, peu avaient aussi habilement pu identifier les conditions de son inertie. Pour cet apport, ainsi que pour la richesse de la recherche documentaire, l'histoire narrative de nos prisons et la parole donnée aux femmes incarcérées, ce livre constitue une référence utile et incontournable pour toute personne s'intéressant aux prisons (au Canada comme à l'international), aux institutions publiques et aux efforts de transformation ou de réforme.

Chloé Leclerc

Université de Montréal